

8

La brutalisation du champ politique ivoirien, 1990–2003

Claudine Vidal

Qui eut prédit qu'en octobre 2002, dans le cimetière de Williamsville, un commando abattrait deux hommes qui refermaient la tombe d'un parent, et qu'un mois plus tard, à Gagnoa, lors des obsèques du docteur Benoît Dacoury-Tabley, assassiné par un « escadron de la mort », une foule arrêterait le corbillard, menacerait de profaner le cercueil, molesterait le cortège?¹ Il serait passé pour délirant celui qui aurait annoncé que des gens du pays pourraient commettre une telle offense aux morts, pourraient, en violant aussi gravement l'ordre sacré des funérailles, se conduire, selon l'ethos ivoirien, de façon inhumaine, retourner à l'état de sauvagerie. Et pourtant, ces transgressions ont bien eu lieu moins de dix ans après les extraordinaires cérémonies funéraires à la gloire d'Houphouët-Boigny, cérémonies qui avaient donné au monde l'image d'un pays capable de surmonter ses divisions.

Il n'y a pas si longtemps, on pouvait entendre des Ivoiriens s'enorgueillir de leur pacifisme, accepter ironiquement de passer pour lâches auprès de voisins en proie à des coups d'État et à des luttes fratricides pour le pouvoir. La culture de paix était devenue, dans le discours public, le symbole même de la Côte d'Ivoire si bien que la stabilité politique qui avait suivi l'indépendance semblait acquise. Cependant, le coup d'État manqué du 19 septembre 2002 a eu pour conséquences deux camps en armes, des combats, des cruautés contre les civils, la peur.

Au départ de la catastrophe, la difficile succession du Président Houphouët-Boigny (mort en décembre 1993) qui déclencha les ambitions des prétendants au pouvoir présidentiel: cas de figure classique en Afrique où la fin des longs règnes a fréquemment suscité des interventions armées. Il reste qu'en Côte d'Ivoire l'usage de la force armée comme moyen politique ne survint pas immédiatement, loin de là puisque le premier coup d'État militaire eut lieu six ans plus tard, en décembre 1999. Encore faut-il rappeler qu'en peu de jours ce putsch avait rallié l'assentiment quasi unanime des partis et des populations.

C'est que la violence envahissant désormais la quotidienneté ivoirienne ne date pas de septembre 2002, ni même de décembre 1999. La brutalisation² des rapports de force politique a commencé, ou plus exactement recommencé, au début des années 90, du vivant d'Houphouët-Boigny, et les transgressions de ce qui semblait inacceptable se multipliant, le pire est advenu: des fractions de la population ont fini par tolérer que des actes de guerre civile soient commis par des groupes armés censés défendre leurs intérêts, ont accepté que les rapports de force politiques entraînent l'élimination physique d'individus appartenant à des catégories sociales considérées comme adversaires.

Lorsque sont en cause des violences politiques extrêmes, une représentation a souvent cours: celle d'un engrenage d'épisodes produisant quasi mécaniquement le chaos. Dans le présent stupéfiant des catastrophes provoquées par la guerre civile, les observateurs sont tentés par des lectures « rétrodictives » qui consistent à désigner des événements fondateurs et leur affecter le pouvoir d'engendrer fatalement la catastrophe. Une telle optique conduit à retracer, depuis l'événement originel, une généalogie « harmonieuse » du pire, généalogie de causalités abstraites (l'affaiblissement de l'État, la récession économique, le contexte politique international, etc.) où disparaissent les rôles effectifs des acteurs. Je m'attacherai plutôt à repérer des ruptures dans le répertoire des actions politiques, à situer les moments où des hommes et des groupes franchissent des seuils de violence jusque là inconnus, alors qu'ils auraient pu choisir d'autres formes d'action. Le repérage de ces moments n'est que le premier pas d'une histoire de la brutalisation du champ politique ivoirien. Cependant, dans le cadre de cet article, nous nous en tiendrons là. La continuation de cette histoire devrait consister à déterminer comment et à la faveur de quelles circonstances des acteurs engagés dans le conflit politique ont agi et réagi en recourant systématiquement à la violence (sous une modalité légale ou illégale), en transgressant à chaque fois les normes de ce qui était jusqu'alors considéré comme tolérable en politique. Pour ce faire, il existe des éléments d'enquête, mais de nombreuses interrogations demeurent auxquelles il n'est pas facile de répondre dans le contexte actuel d'une guerre civile qui, pour ne plus être ouverte au moment où ces lignes sont écrites, n'en reste pas moins larvée.

La fin du règne d'Houphouët-Boigny et la rupture du « dialogue à l'ivoirienne »

L'ère houphouëtienne ne fut pas aussi apaisée que le voudrait la légende, mais il est vrai que les crises furent contenues par la force, par l'argent, par l'habileté politique d'Houphouët-Boigny, et aussi dans le contexte d'une situation économique favorable jusqu'à la fin des années 70. Plusieurs traits du règne d'Houphouët-Boigny sont à retenir parce qu'ils ont lourdement pesé sur la décennie suivant sa mort. Le plus déterminant fut l'extraordinaire capacité de ce Président à occulter le passé, celui d'une décolonisation dont il profita pour forger son pouvoir personnel en brisant tout ce qui pouvait le contester, celui des premières années de l'indépendance pendant lesquelles, recourant à la tactique des faux complots, il fit emprisonner et tortu-

rer ceux qu'il pouvait suspecter de non-soumission absolue: fonctionnaires, membres de son entourage, notables, parents des accusés, et réprima dans le sang deux révoltes régionales.³ Sur cette amnésie efficacement contrôlée, il construisit un culte de la personnalité où, héros de la lutte contre le colonisateur, il revêtait les attributs de la « sagesse africaine », de la tolérance, de l'art du dialogue venant à bout de tous les conflits. Une partie de ses victimes politiques furent réhabilitées, exercèrent des fonctions prestigieuses et gardèrent le silence. Ainsi, la stabilité fut-elle acquise au prix d'une « pacification » violente de la Côte d'Ivoire, tandis que le mot d'ordre « enrichissez-vous » ralliait les cadres du régime.

Le Président mit à profit la domestication de la société politique pour se montrer omniprésent dans le pays (pas un village qu'il n'ait visité, disait-on), sur la scène politique nationale mais aussi sur les scènes régionales à la faveur des nombreuses cérémonies funéraires consacrées aux grands hommes et notables locaux, moments privilégiés pour donner l'évidence physique, car abondamment photographiée et télévisée, d'une harmonie nationale fondée sur le lien organique entre toutes les élites du pays et Houphouët-Boigny. Avec le temps, le « Président planteur » réussit à gagner une indéniable popularité. Popularité spontanément exprimée, j'en ai souvent été témoin.

Jusqu'au début des années 80, tandis que progressait l'urbanisation du pays, j'ai été impressionnée par la frénésie économique d'Ivoiriens et d'Ivoiriennes « cherchant l'argent » de toutes les manières, se lançant dans d'innombrables spéculations, reconnaissant que la capacité de dépense manifestée par l'exhibition de richesse mesurait exactement la réussite et la puissance sociale des individus. Chacun, à sa mesure, tentait de réussir ce que l'on peut appeler des investissements de stabilité, matériels évidemment mais aussi sociaux et symboliques. En bref, ceux qui étaient parvenus à ne plus vivre dans la précarité, que leur situation fut dorée ou modeste, avaient quelque chose à perdre en cas de troubles politiques.⁴ La récession économique s'aggravant lourdement durant les années 80, l'échec du modèle houphouétiste devint patent tandis que le Président devait colmater des conflits politiques, étouffer des revendications sociales, affronter les revendications du monde enseignant, réprimer une opposition s'organisant dans la clandestinité. À Abidjan, la capitale économique, l'incertitude du lendemain gagnait désormais de larges couches de la population frappées par une paupérisation croissante (Vidal 1990).

L'imagerie officielle qui identifiait la Côte d'Ivoire à sa « tradition de paix » s'effrita en 1990. Obligé d'accepter le multipartisme (avril 1990), subissant l'humiliation de voir Laurent Gbagbo, son premier rival à l'élection présidentielle, remporter 18% des voix en dépit de conditions électorales pour le moins désavantageuses, contraint par la maladie à de longs séjours à l'étranger, Houphouët-Boigny fit d'Alassane Dramane Ouattara (directeur général de la Banque centrale d'Afrique de l'Ouest) son Premier ministre et renoua (ou laissa son Premier ministre renouer) avec les pratiques brutales de répression politique. Assassinat de personnalités supposées trop en savoir sur la corruption gouvernementale par de mystérieux escadrons de la mort, rumeurs de coups d'État préparés par l'opposition, lourdes violences (tabassa-

ges, viols) à l'encontre des étudiants (mai 1991), interdiction de leur nouveau syndicat et emprisonnement de leur leader, enrôlement de nervis (les « loubards ») par le pouvoir, arrestation, en février 1992, des organisateurs d'une marche de protestation, parmi lesquels Laurent Gbagbo et le président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme, tandis qu'une loi anti-casseur était votée à leur encontre.⁵ Le multipartisme, la libéralisation des syndicats et de la presse avaient quasi-immédiatement entraîné la rupture de la paix civile. Or ces violations du « dialogue à l'ivoirienne », ainsi était surnommée la méthode de résolution des conflits qui conférait à Houphouët-Boigny sa stature de Sage, furent perpétrées sous son autorité. Le « Père de la nation », habile à se montrer homme de modération, conciliateur et réconciliateur, transgressa (ou laissa transgresser) la ligne de conduite qu'il avait si souvent répétée dans ses discours: ne pas verser le sang, ne pas recourir à la force nue. Il rouvrit, à la fin de son règne, une ère de brutalisation de la vie politique et dilapida lui-même ce qui aurait pu être l'essentiel de son héritage, l'évitement de la violence.

Loin d'être perçues comme des épisodes passagers, les violences d'État commises en 1991 et 1992 furent le plus souvent comprises comme le signal des graves dangers que les affrontements politiques feraient désormais courir au pays. C'est ainsi, en tout cas, que j'interprète le phénomène de peur intense qui, à Abidjan, suivit l'annonce, le 7 décembre 1993, de la mort du Président.

Il est vrai que la période précédant le décès fut dominée par la question de la succession au mandat présidentiel en cours. La guerre de succession tant redoutée n'eut finalement pas lieu mais il restait clair qu'aucun des trois prétendants au pouvoir présidentiel, Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara ne désarmerait et que chacun se préparerait pour le combat électoral de 1995. Respecteraient-ils les modalités démocratiques ? Fonderaient-ils les mobilisations politiques sur les dissensions régionales que la poigne et la « géopolitique » du Président défunt avaient fait taire ? La bataille serait-elle immédiatement engagée et les différentes composantes sociales, territoriales et politiques prendraient-elles parti jusqu'à rendre la Côte d'Ivoire ingouvernable ? Lié à ces incertitudes politiques, le climat de grande peur, suscité par l'annonce du décès d'Houphouët-Boigny, aurait pu devenir de plus en plus oppressant, jusqu'à susciter de dangereuses méfiances entre personnes et entre groupes supposés prêts à l'offensive. Là encore, rien de tel ne se passa et la peur aiguë se dissipa. Non parce que Henri Konan Bédié était devenu Président sans coup férir mais parce que la Côte d'Ivoire toute entière s'engagea dans la communauté des participants aux funérailles d'Houphouët-Boigny (Vidal 1995).

Deux mois de deuil national furent décrétés, deux mois durant lesquels les Ivoiriens contribuèrent à un immense rituel funéraire. Les gouvernants prirent le parti du faste, réussirent à maintenir une discipline acceptable par les collectifs aussi nombreux que divers qui, d'une façon ou d'une autre, avaient un rôle à jouer dans une représentation impliquant la nation toute entière. Le 7 février 1994, chefs d'État et délégations venus du monde entier emplirent la basilique de Yamoussoukro pour la messe de requiem. Tous reconnurent, y compris les partis d'opposition, que le Président « avait été bien enterré ». Ces funérailles extraordinaires avaient suscité une

conscience d'unité nationale, une unité pas seulement symbolique, mais aussi pratique car les mobilisations avaient concerné tous les secteurs de la société, toutes les parties du territoire.

J'ai évoqué brièvement l'épisode des funérailles présidentielles car il permet de mesurer combien une société est mal défendue contre la violence politique pour peu que des leaders, leurs appareils et leurs propagandes décident d'y recourir comme à un moyen d'action légitime: six ans après la démonstration symbolique de son unité nationale, le premier coup d'État de son histoire inaugurait une ère de bouleversements dramatiques pour la Côte d'Ivoire. Il reste que la première mobilisation de pratiques brutales qui transgressèrent les normes de paix civile, paix revendiquée par le régime houphouëtiste comme son emblème, fut bien le fait du Président Houphouët et de son gouvernement. D'autres transgressions suivirent qui engagèrent des acteurs de plus en plus nombreux et divers à franchir de nouveaux seuils de violence.

Le recours politique à l'émeute militante en 1995

Les élections présidentielles eurent lieu le 23 octobre 1995, un peu moins de deux années après les funérailles d'Houphouët-Boigny. Leur déroulement inaugura, pour l'opposition, le recours politique à l'usage illégal de la force. Ce recours constitua une rupture essentielle des modalités de la confrontation politique qui avaient jusqu'alors existé. Cette confrontation n'avait jamais été exempte de violence, une violence cependant exercée par le pouvoir en place et visant essentiellement des opposants politiques déclarés (ou certaines catégories sociales, telles la population estudiantine, des journalistes). Elle mobilisait des corps spécialisés: forces de l'ordre, personnel judiciaire, et plus rarement hommes de main.

Le président Henri Konan Bédié, durant les vingt-trois mois de sa présidence, ne se priva pas des moyens de coercition dont il disposait et le slogan de « démocratie apaisée » qu'il lança, en août 1995, à la convention de son parti, le PDCI-RDA, relevait de l'incantation. Ce même parti, que son long passé de parti unique, dominé par un aréopage de « barons », n'avait guère préparé à la compétition ouverte, venait d'imploser: une dissidence avait quitté ses rangs pour rejoindre Alassane Ouattara dans une nouvelle formation politique, le RDR (Rassemblement des Républicains). Le RDR s'allia au FPI dans un Front Républicain qui regroupait l'opposition. L'anathème devenu l'ordinaire des accusations entre le parti de gouvernement et l'opposition, la plupart des discours politiques et des médias nationaux diabolisèrent l'adversaire. Cependant, Henri Konan Bédié, qui ne lâcha rien ou presque rien, notamment en matière de transparence des élections, bénéficia d'un effet heureux de la dévaluation et put tenir un long discours programme favorablement reçu par la population. Bien des signes montraient qu'il serait le vainqueur des élections présidentielles.

En 1995, l'initiative de la violence fut reprise par les adversaires du pouvoir en place qui déclenchèrent, en octobre, un « boycott actif » des élections présidentielles, engagèrent les militants dans le combat de rue, provoquant ainsi destructions de

biens, pillages et morts. Le slogan du boycott actif lancé par le Front républicain tenait en une formule: « empêcher la tenue des élections par tous les moyens possibles ». ⁶ Les répercussions les plus graves se produisirent dans l'Ouest où les communautés baoulé « allogènes » furent victimes d'exactions de la part des « autochtones ». Dans certains quartiers d'Abidjan, les manifestants se livrèrent à toutes sortes de brutalités et terrorisèrent ceux qui auraient souhaité voter.

L'ordre fut rétabli. Cependant, pour la première fois, depuis l'établissement du multipartisme, une organisation politique avait volontairement suscité un climat d'émeute qui aurait pu dégénérer en affrontements beaucoup plus meurtriers. Cet épisode fit émerger deux formes de violence: les affrontements ouverts entre communautés rurales « autochtones » et « allochtones », la mobilisation de jeunesses urbaines défavorisées espérant qu'elles auraient plus à gagner qu'à perdre dans ces désordres. De fait, les dirigeants politiques du Front républicain avaient pris une décision qui n'eut peut-être pas, sur le coup, des conséquences tragiques pour l'ensemble de la nation, mais qui rendit pensable en tant que moyen politique le recours à la force nue de leurs partisans. L'histoire de cette décision n'a toujours pas été reconstituée.

La virulence des discours politiques

Dès que la presse fut libre, à l'exception de quelques parutions où des intellectuels cherchaient à nourrir le débat par des discussions de fond, la plupart des journaux adoptèrent immédiatement un ton virulent, se livrèrent à des « révélations » sur la vie privée de leurs cibles, lancèrent des accusations de plus en plus graves. L'adversaire politique fut de plus en plus stigmatisé comme un ennemi de la nation, comme celui qui menaçait son intégrité, tendance qui devint systématique après le coup d'État de décembre 1999. Durant la décennie 90, les médias ivoiriens ont devancé la tendance à pratiquer la politique comme une bataille devant aboutir à la reddition totale de l'adversaire. Certes, il ne s'agissait que de brutalités verbales, cependant cette presse est influente dans les villes. Les accusations les plus outrancières, les manchettes les plus violentes étaient reprises et commentées par les lecteurs tant et si bien qu'elles étaient diffusées dans un large public n'accédant pas à la presse, que ce soit par illettrisme ou par manque d'argent. C'est une expérience souvent faite, à Abidjan, que d'entendre des interlocuteurs ne lisant jamais un journal tenir un discours reproduisant tel ou tel article haineux à l'encontre d'un homme ou d'un groupe politique, mais sans le savoir et tenant pour véridique leur « information ».

De nombreux intellectuels, durant cette décennie, loin de chercher à modérer les hostilités, à penser un traitement politique des divisions, donnèrent à leurs engagements des expressions radicales. Ainsi, acteurs à part entière de la brutalisation du champ politique, ils mirent en mots des pulsions agressives jusqu'alors plus ou moins tacites, et notamment, sous le drapeau de l'ivoirité, offrirent une légitimation au rejet des étrangers.

Simultanément, des syndicalistes enseignants et étudiants transformèrent leurs rivalités en affrontements physiques. En réaction à un pouvoir qui n'apporta d'autre

réponse à la contestation étudiante que l'usage de la force, les syndicalistes durcirent leurs ripostes mais retournèrent leur propre violence contre eux-mêmes, allant jusqu'au maniement de la machette au moment des élections syndicales.⁷

Les instances religieuses, qui eurent longtemps un rôle efficace d'apaisement, finirent par se retrouver divisées, comme jamais auparavant, et selon les mêmes lignes que le champ politique. Depuis le coup d'État de décembre 1999, la réaffirmation constitutionnelle du principe de la laïcité de l'État ivoirien n'a guère empêché les religieux d'attendre des politiques qu'ils engagent leur religion d'appartenance dans l'« excommunication » de l'adversaire. Après le décès d'Houphouët-Boigny, ou durant la période du boycott actif, les sentiments collectifs de peur s'exprimaient dans la prière pour la paix de fidèles conviés par les hommes de Dieu, qui dans sa mosquée, qui dans son église, qui dans son mouvement religieux. Si des appels à la tolérance et des condamnations des agissements meurtriers se font encore entendre dans des réunions de fidèles, d'autres prêches (et pas seulement religieux) font plus clairement appel à la guerre contre « les forces du mal » telle cette prédication entendue dans une Église évangélique: « Ce soir, c'est la guerre ! Celui qui veut me tuer, je le tue, je l'extermine » (et la foule de répéter).⁸

Ainsi, à l'extérieur des appareils politiques, les pratiques de brutalisation gagnèrent les milieux journalistiques, intellectuels, étudiants, religieux. Elles n'étaient le fait que de minorités extrémistes mais elles contribuèrent au durcissement du débat public, si bien que ces minorités, sans être contredites, purent dénoncer comme trahison à l'égard du groupe, du parti, du pays, l'expression d'attitudes plus tolérantes. Une approche chronologique fine le montrerait, les discours violents ne se produisent dans ces différents milieux ni aux mêmes moments, ni avec des succès comparables: des résistances leur sont efficacement opposées dans certaines circonstances.⁹ La tentative de coup d'État de septembre 2002 et le déclenchement de la guerre civile balayèrent les obstacles à la fanatisation de milieux et de catégories sociales de plus en plus larges si bien que les divers groupes politiques purent enrôler des troupes prêtes à toutes sortes de violences contre l'« ennemi ».¹⁰

Pogroms et nettoyages « fonciers »: le modèle de Tabou

Depuis les années trente et après l'indépendance, des manifestations collectives xénophobes ont eu lieu en Côte d'Ivoire. Premier trait: elles étaient essentiellement le fait de populations urbaines. Crises violentes, tournées contre une catégorie déterminée d'étrangers (des Béninois, des Burkinabè, des Nigériens, des Mauritaniens, des Ghanéens), elles dégénéraient en meurtres et en pillages.¹¹ Deuxième trait: les pouvoirs publics se sont opposés aux exactions, ont déployé des forces suffisantes pour les faire cesser et ont dénoncé les violences populaires xénophobes.¹²

En novembre 1999, quatre décennies après l'expulsion violente des Dahoméens d'Abidjan (1958), les Kroumen, habitants « autochtones » de la région de Tabou, suite à un litige entre l'un d'entre eux et un Burkinabè qui provoqua la mort d'un homme dans chaque camp, attaquèrent les paysans burkinabè, les chassèrent, brûlèrent leurs maisons sans que les autorités tentent de rétablir le calme: des milliers de

Burkinabè durent ainsi prendre la fuite en abandonnant leurs biens, immédiatement pillés. Des Ivoiriens, originaires du Nord, furent eux aussi spoliés et chassés.

La presse d'opposition rappela que des épisodes analogues s'étaient déroulés déjà en 1995 (dans l'Ouest, à Guibéroua et à Duékoué), mais les communautés visées par les originaires de la région étaient ivoiriennes: des planteurs Baoulé. Le pouvoir intervint aussitôt et exigea que des réparations soient versées aux victimes des spoliations.¹³ Rien de tel ne se produisit pour la chasse à l'homme qui dura presque trois semaines à Tabou. Les autorités réagirent mollement: le député de la région, déjà connu pour ses positions explicitement xénophobes, déclara que les étrangers n'avaient qu'à « rentrer chez eux », de même que les Ivoiriens du Nord « puisqu'on ne pouvait les distinguer des Burkinabè »,¹⁴ le ministre de l'Intérieur ne vint que douze jours après le début des violences, lança des appels au calme mais ne prit pas de mesures particulières pour le rétablir, le président Bédié non plus que le Conseil des ministres jugèrent utiles de se prononcer sur ces événements. Des milliers de Burkinabè durent revenir précipitamment dans leurs pays: ils avaient tout perdu.

L'épisode de Tabou marqua une rupture significative dans les relations entre Ivoiriens et étrangers: ces derniers, que ce soit dans les villes, que ce soit en milieu rural, risquaient désormais de subir toutes sortes de brutalités sans que leurs persécuteurs soient inquiétés. Et depuis cette date, attisées par les discours politiques stigmatisant les étrangers, spontanées ou organisées, du racket au massacre, les exactions à leur égard ne cessèrent de se multiplier, perpétrées individuellement ou collectivement par des agents des « corps habillés » (armée, police, gendarmerie), par des factions « patriotes », par des éléments de communautés ethniques.¹⁵

Le passage de la manipulation des sentiments anti-étrangers latents par des politiciens longtemps minoritaires à une xénophobie d'État grandissante n'a pas été seulement un élément significatif de la brutalisation du champ politique:¹⁶ dans certaines circonstances, un tel passage ouvrit la voie à une brutalisation de la société toute entière.¹⁷

L'extension de la « miliciarisation »

Le coup d'État militaire du 24 décembre 1999, qui tourna en faveur du général Gueï, mit au premier plan des acteurs jusque-là discrets: les soldats. Ce putsch, le premier de l'histoire ivoirienne, fut condamné par la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO) qui exigea un retour rapide à la vie constitutionnelle, mais la majeure partie de la classe politique et des élites intellectuelles se montra convaincue par les discours du Général affirmant son désintéressement et promettant de se retirer après l'organisation d'élections libres et transparentes.¹⁸ Une telle acceptation d'un acte qui, seulement quelques années auparavant, était explicitement honni par l'ensemble des représentants de la société ivoirienne, montra combien les organisations politiques avaient reculé les limites de ce qui leur avait jusqu'alors paru tolérable en matière de lutte pour la conquête du pouvoir.

Des groupes de soldats se livrèrent à toutes sortes de brutalités sur la population, particulièrement à Abidjan. S'érigeant en « justiciers » sous les noms de Camora,

Brigade rouge, PC crise, etc., ils pillèrent, torturèrent, violèrent, effectuèrent des opérations de « police » aboutissant à des exécutions sommaires, tabassèrent des journalistes. Ces soldats se comportèrent de fait en milices qui s'autorisaient tout et n'agissaient que pour conserver les acquis d'une situation qui leur avait apporté des avantages inespérés. Ce processus de miliciarisation gagna également des éléments de la police et de la gendarmerie qui, notamment à Abidjan, agirent en nervis à l'encontre des étrangers et des Ivoiriens du Nord. Les années suivantes, la criminalité propre aux forces armées d'État ne fit que s'aggraver: elle est demeurée impunie jusqu'à présent.¹⁹

La tentative de coup d'État du 19 septembre 2002 survint dans ce contexte de dégradation de la puissance publique. Dès lors la dynamique de miliciarisation, encouragée dans la zone « loyaliste » par le pouvoir, suscita des organisations « patriotiques » agissant en ville comme dans les villages.²⁰ Quant à la zone « rebelle », elle fut conquise par les membres des anciennes milices militaires qui avaient, en 2000, terrorisé les populations abidjanaises, et auxquelles vinrent se joindre diverses factions armées. Dans les deux zones, la guerre civile entra dans la vie quotidienne et donna lieu à des violences extrêmes qui, il n'y a pas si longtemps, auraient paru impensables en Côte d'Ivoire.²¹

Cette « miliciarisation » de certaines fractions de la jeunesse ivoirienne ainsi que d'éléments appartenant aux forces armées d'État est lourde de conséquences en matière d'exactions à l'égard des populations. Elle est sans doute la séquelle la plus redoutable des coups de force de décembre 1999 et septembre 2002, car il est à craindre que ces organisations, qu'elles soient d'origine civile ou militaire, n'entretiennent plus d'autre projet que celui de durer et continuer à rançonner des populations otages. Or, si l'on commence à être informé sur les modalités de formation et d'action de ces organisations, l'on ignore tout des principaux organisateurs et commanditaires de ces deux coups de force qui ont puissamment contribué à l'extension de la violence politique dans la société ivoirienne. Se préoccuper de savoir qui en sont les initiateurs ne relève pas d'une curiosité qui traiterait le politique à la manière du fait divers, qui s'intéresserait plus au récit de l'immédiat qu'à la recherche des causes profondes.²² La pratique politique n'est-elle pas à la fois une cause profonde et une cause immédiate?

George Mosse a voulu montrer comment la Première Guerre mondiale, par sa violence jusqu'alors inconnue en Europe, a « rendu brutaux » une partie de ceux qui y ont participé et a été à l'origine de la brutalisation du champ politique allemand jusqu'à la victoire du nazisme. Ainsi introduisait-il son chapitre sur la brutalisation du champ politique allemand: « La poursuite, dans la paix, des attitudes agressives de la guerre entraîna une "brutalisation" de la vie politique et accentua l'indifférence à l'égard de la vie humaine » (Mosse 1999:181). Si ce concept de « paix brutalisation m'a été d'une grande aide pour réfléchir sur les transformations du champ politique ivoirien, c'est toutefois en le dissociant de l'hypothèse qui sous-tendait le travail de George Mosse. En effet, les générations des plus jeunes et des moins jeunes qui ont contribué à radicaliser le conflit politique ne se sont pas endurcies sur des champs de

bataille. Cependant la tendance à considérer l'adversaire politique comme un ennemi (à faire emprisonner, à exclure de la compétition légale, à stigmatiser comme traître à la nation, etc.) est immédiatement présente dès que le multipartisme fut autorisé, et cette tendance fut exacerbée par des pratiques de plus en plus violentes, de plus en plus meurtrières. De nombreuses nations africaines ont connu et continuent de connaître ce processus, tout particulièrement depuis la dernière décennie du XX^e siècle, mais il créa d'autant plus la surprise en Côte d'Ivoire qu'il survint après une ère de stabilité politique particulièrement longue en Afrique. En réalité, qu'il s'agisse de la longue « paix coloniale » (instantanément brisée dès que naquirent les mouvements indépendantistes), qu'il s'agisse des « règnes » durables que certains leaders africains ont pu maintenir après l'indépendance grâce à leur habileté politique et aussi grâce au soutien actif de puissances étrangères, ces périodes de stabilité ne doivent pas faire illusion: elles étaient consolidées par le recours toujours possible à l'usage d'une violence armée, elles n'ont jamais rien eu d'un pacte démocratique. Il y a certainement une relation à explorer entre le fait que ces paix de longue durée furent armées et la facilité, l'aisance avec lesquelles des hommes politiques, en Afrique, ont recours à la brutalité armée pour gagner du pouvoir.

Notes

1. AFP, « Deux hommes tués aux obsèques d'un proche d'un dirigeant du RDR », 19 octobre 2003; AFP, « Le cercueil du Dr Dacoury-Tabley profané par une foule hostile », 22 novembre 2003.
2. Ce néologisme en français est calqué sur le terme américain (*brutalization*), notion utilisée par George Mosse pour rendre compte de la violence qui envahit le champ politique allemand après la première Guerre mondiale (Mosse 1999).
3. Sur cette période sombre des années Houphouët-Boigny, voir les témoignages de Diarra (1997) et Koné (2003).
4. Marc Le Pape a étudié l'importance, pour les fractions sociales moyennes, de ces « investissements de stabilité » à Abidjan en économie de récession depuis les années 80 (Le Pape 1997).
5. Cette arrestation des leaders de l'opposition préfigure celle des principaux cadres du RDR le 27 octobre 1999 sous la présidence de Henri Konan Bédié. Alassane Ouattara, chef de ce parti, s'était récemment déclaré candidat à la présidence de la République.
6. L'interview que Louis Dacoury-Tabley, à l'époque membre éminent du FPI, donna à *La Voie*, du 21/22 oct. 1995, la veille des élections présidentielles, est éclairante: « [...] Bédié est en train de réaliser un coup d'État civil. Il a fabriqué un code électoral qui l'arrange. [...] Il appelle l'armée pour imposer ce code [...] . C'est un coup d'État en bonne et due forme. [...] Vous me demandez ce que doivent faire les démocrates et les républicains ? Je les regarde dans les yeux et je leur dis: “ Vous devez empêcher les élections ! Vous devez empêcher ceux qui veulent vous empêcher d'agir ! Et soyez prêts pour le pays. Ne vous laissez pas berner par les prétendus préfets et sous-préfets gentils [...]. Notre objectif à nous c'est d'empêcher les élections. [...] Votre objectif c'est de cibler les bureaux de vote et d'empêcher que les élections se déroulent. L'essentiel pour vous doit être le résultat [...]”.

7. Sur la culture de violence qui a investi l'Université depuis 1990 et sur les « chefs de guerre » qui y firent leurs premières armes, voir Konaté 2003:89.
8. Cette citation provient d'un article d'André Mary (2002).
9. Citons, par exemple, dans le domaine de la presse, les quatre premiers (et seuls) numéros du journal *Sentiers*, un mensuel d'informations et d'analyses, publié à Abidjan de juillet à octobre 2000. Il avait pour but explicite de créer un « espace de liberté [offert] à tous ceux qui voudront bien “oser” prendre la parole pour faire vivre la démocratie en Cote d'Ivoire et en Afrique ». Diégou Bailly, Éditorial, *Sentiers*, n°1, juillet 2000.
10. Sur la « fanatisation » et dans la perspective d'un comparatisme historique contrôlé, cet article stimulant de Claude Gautier (2002).
11. Ces violences sont le plus souvent parties d'un incident donnant lieu à des rumeurs qui déclenchaient les brutalités populaires. Il faut excepter les chasses meurtrières aux Bénénois et aux Togolais qui eurent lieu, à Abidjan, en octobre 1958: ces dernières furent excitées par la LOCI (Ligue des originaires de la Côte d'Ivoire). Félix Houphouët-Boigny, alors député de Côte d'Ivoire, fit indemniser les victimes.
12. Il est vrai qu'également une partie de la presse quotidienne ivoirienne a régulièrement orienté l'opinion vers une interprétation xénophobe de la criminalité et des violences citadines, visant principalement les Burkinabè et les Maliens. Sur la dégradation des relations entre Ivoiriens et étrangers, l'article de Ousmane Dembélé, « La construction économique et politique de la catégorie “étranger” en Côte d'Ivoire », in Le Pape et Vidal (ed.) 2002.
13. Un éditorial de *Notre Voie*, du 25 novembre 1999, dénonçait l'influence déterminante du thème de l'ivoirité développé par le pouvoir à ce moment: « Certes le fond de tous ces affrontements reste le problème foncier, mais il faut dire que les populations qui accueillent leurs frères ont commencé à être de plus en plus intransigeantes dès lors que le stupide concept d'ivoirité est venu donner un regain de vitalité à la xénophobie, au tribalisme rampant inhérents à l'espèce humaine ».
14. La presse d'opposition, il faut le rappeler, protesta vigoureusement contre les événements de Tabou: il y eut des articles dans *Notre Voie*, *Le Jour*, *Le Patriote*.
15. Entre autres exemples, l'assemblée des jeunes de Bonoua afficha un procès-verbal de sa réunion du 22 janvier 2001, interdisant toute activité commerciale aux étrangers, les mariages mixtes, etc. (Konaté 2002:259-261).
16. Les déclarations gouvernementales publiques, dénonçant la participation d'étrangers à des complots contre la Côte d'Ivoire, ont déclenché des violences immédiates contre les étrangers vivant en Côte d'Ivoire. Ainsi, le 8 janvier 2001, lorsqu'eut lieu une tentative de putsch, le gouvernement déclara que des étrangers figuraient parmi les assaillants et que « certains pays voisins » avaient appuyé cette attaque. Suivirent des exactions dans plusieurs quartiers d'Abidjan contre les étrangers, il y eut des morts. Sommés de partir par des bandes de jeunes étudiants et par des habitants des quartiers, de nombreux étrangers durent fuir précipitamment. Par exemple, AFP, 15 janvier 2001, « Moussa, Burkinabè, doit fuir la Côte d'Ivoire après une vie de labeur ». Après la sédition du 19 septembre 2002, le pouvoir multiplia les déclarations contre les étrangers infiltrés, lança des appels à délation, fit détruire des quartiers précaires d'Abidjan majoritairement peuplés par des étrangers. Ainsi, le 22 septembre, les forces de l'ordre incendiaient des maisons habitées par des immigrés burkinabè, ce qui ne pouvait qu'exciter des violences xénophobes. AFP, « Côte d'Ivoire: Amnesty craint règlements de comptes et dérives xénophobes », 23 septembre 2002.

17. J'ai enregistré, en janvier 2001, des témoignages relatant l'extension de la violence entre habitants de quartiers abidjanais (Vidal 2002).
18. Sur les réactions de la société politique au coup d'État du général Gueï, les études de Kouamé N'Guessan, « Le coup d'État de décembre 1999: espoirs et désenchantements » et de Pierre Kipré, « Les discours politiques de décembre 1999 à l'élection présidentielle d'octobre 2000: thèmes, enjeux et confrontations », in Marc Le Pape et Claudine Vidal, *op. cit.*
19. Sur cette criminalité, des enquêtes menées par des organisations indépendantes ont été publiées. Voir notamment Human Rights Watch 2000 ; Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) 2000 ; Nations Unies 2001.
20. La formation et les pratiques d'organisations de « jeunes patriotes » en milieu rural ont été étudiées par Chauveau et Bobo 2003.
21. Entre autres, deux enquêtes importantes sur les massacres perpétrés par les forces rebelles et les forces gouvernementales depuis septembre 2002: Amnesty International, « Côte d'Ivoire: une suite de crimes impunis. Du massacre des gendarmes à Bouaké aux charniers de Daloa, de Monoko-Zohi et de Man », 27 février 2003; Human Rights Watch, « Prise entre deux guerres: violence contre les civils dans l'ouest de la Côte d'Ivoire », août 2003, vol. 15, n° 14 (A).
22. Sur l'acceptation du « pari de la guerre » par une partie de la société politique ivoirienne et ses conséquences, un article de Le Pape, 2003.

Références

- Chauveau, Jean-Pierre et Bobo, Koffi Samuel, 2003 « La situation de guerre dans l'arène villageoise. Un exemple dans le Centre-Ouest africain », *Politique Africaine*, 89.
- Diarra, Samba, 1997, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny. Fracture dans le destin d'une nation*, 1997, Paris: Karthala.
- Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et Reporters sans frontières, 2000, « Enquêtes sur le charnier de Yopougon », Paris, 22 décembre.
- Gautier, Claude, 2002, « Quelques problèmes de définition de la violence en politique: l'exemple de la fanatisation », *Revue internationale des sciences sociales*, 174.
- Human Rights Watch, 2000, « Election Violence in Abidjan: October 24-26 2000 », New York, 20 décembre.
- Kipré, Pierre, 2002 « Les discours politiques de décembre 1999 à l'élection présidentielle d'octobre 2000: thèmes, enjeux et confrontations », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine (ed.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Paris: Karthala.
- Konaté, Yacouba, 2002, « Le destin d'Alassane Dramane Ouattara », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine (ed.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Paris: Karthala, pp. 259-261.
- Konaté, Yacouba, 2003, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique Africaine*.
- Koné, Amadou, 2003, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris: Karthala.
- Le Pape, Marc, 1997, *L'énergie sociale à Abidjan. Économie politique de la ville en Afrique noire, 1930-1995*, Paris: Karthala.
- Le Pape, Marc, 2003, « Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire, 1999-2003 », *Afrique contemporaine*, Dossier Côte d'Ivoire, 206.

- Le Pape, Marc et Vidal, Claudine (ed.), 2002, *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Paris: Karthala.
- Mary, André, 2002, « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », *Politique Africaine*, 87.
- Mosse, George L., 1999, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris: Hachette.
- Nations Unies, 2001, « Rapport de la Commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire », New York, 20 juin.
- N'Guessan, Kouamé, 2002, « Le coup d'État de décembre 1999: espoirs et désenchantements », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine (ed.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Paris: Karthala.
- Smith, Stephen, 1999, « 20 000 immigrés, victimes d'un "nettoyage foncier" dans le Sud », *Libération*, 25 novembre.
- Vidal, Claudine, 1990, « Abidjan: quand les "petits" deviennent des pauvres », *Politique Africaine*, 39.
- Vidal, Claudine, 1995, « Côte d'Ivoire: funérailles présidentielles et dévaluation entre décembre 1993 et mars 1994 », *L'Afrique politique 1995*.
- Vidal, Claudine, 2002, « Du conflit politique aux menaces entre voisins. Deux témoignages abidjanais », in Le Pape, Marc et Vidal, Claudine (ed.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Paris: Karthala.

